

Août 2026

Document Commercial : Fiche Mensuelle

Econopolis Belgian Champions

Gestionnaires du compartiment :



Danny Van Quaethem



Bernard Thant

Description du compartiment

Econopolis Belgian Champions est un compartiment d'Econopolis Funds SICAV, un organisme de placement collectif luxembourgeois de type UCITS, dont la société de gestion est BLI – Banque de Luxembourg Investments, opérant sous le nom commercial Conventum Third Party Solutions, et pour lequel Econopolis Wealth Management SA intervient en tant que déléguataire de la gestion de portefeuille.

Vue d'ensemble du compartiment

General

Compartiment de :	Crelan Fund, une société d'investissement Belge
Date de lancement :	Décembre 2018
Horizon d'investissement :	5 ans
Devise :	EUR
Parts :	Capitalisation & Distribution
Code ISIN Classe A Capitalisation :	LU1869441946
Code ISIN Classe A Distribution :	LU1869442167
Encours :	EUR 97.29 M
Rapport de la VNI :	L'Echo, De Tijd, Crelan.be
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation* :	2.0% (CAP & DIS)
Frais de transaction :	0.3% (CAP & DIS)
Commission de performance :	s.o.
Frais d'entrée :	max. 3.0%
Classification SFDR* :	Compartiment Article 8
Autorisé en :	Belgique
Valeur nette d'inventaire	
VNI* Classe A-Cap :	EUR 187.79
VNI* Classe A-Dis :	EUR 185.39

Rendements Annuels A(CAP)	2025	2024	2023	2022	2021
LU1869441946	23.91%	3.35%	6.80%	-19.75%	23.00%
Rendements Cumulés A(CAP)	Year To Date°		Month To Date°		
LU1869441946	11.77%		1.98%		
Rendements Actuariels° A(CAP)	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création	
LU1869441946	17.02%	13.31%	4.67%	8.50%	

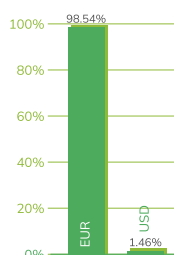
VNI° Évolution Econopolis Belgian Champions (LU1869441946; CAP)



Avertissement : les rendements passés et l'évolution de la VNI ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs ni de l'évolution future de la VNI. Les rendements et l'évolution de la VNI présentés tiennent compte des frais courants, mais pas des éventuels frais et taxes d'entrée et de sortie.

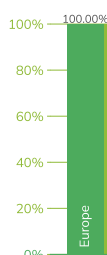
Répartition par devise

pourcentage du total*

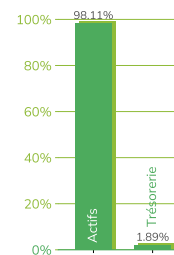


Répartition géographique d'actifs

*pourcentage d'actifs du compartiment



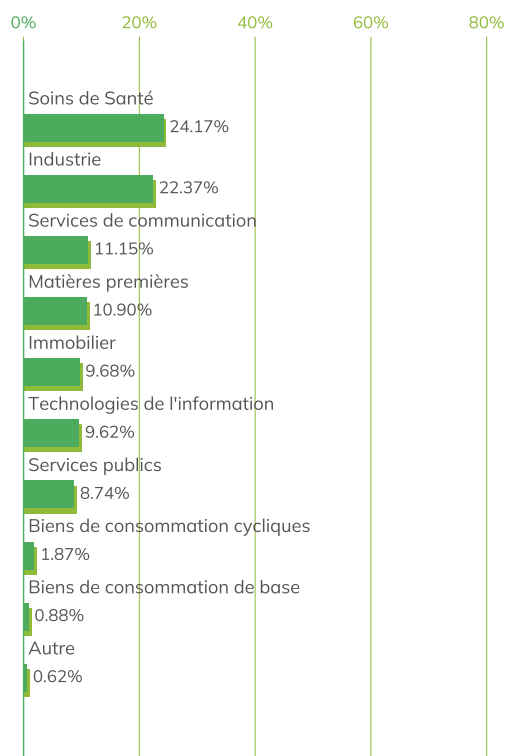
Allocation d'actifs



	Aperçu d'actifs	% Total	Devise
1	Elia Group	8.57	EUR
2	Kinopolis Group	7.68	EUR
3	UCB	7.3	EUR
4	Cie de Saint-Gobain	6.44	EUR
5	Recticel	4.73	EUR
6	Jensen-Group	4.15	EUR
7	Melexis	4.07	EUR
8	Azelis Group	3.83	EUR
9	Financiere De Tubize	3.78	EUR
10	Fagron	3.43	EUR

Nombre de positions° : 33

Répartition sectorielle d'actifs



Commentaire du gestionnaire

Les gestionnaires ont pris des bénéfices sur argenx, à la suite de la forte hausse de cours consécutive aux résultats positifs de phase 3 de l'étude ALKIVIA portant sur Vyvgart dans la myosite, annoncés à la mi-août. Les capitaux libérés ont notamment servi à renforcer UCB en repli ; l'action avait reculé après les résultats semestriels, tandis que la dynamique commerciale de Bimzels et le relèvement de la prévision de ventes maximales étayent le récit structurel. Par ailleurs, les gestionnaires ont constitué une exposition à la reprise des semi-conducteurs automobiles. Ils ont pris de nouvelles positions dans Melexis, qui a pu présenter un accord d'approvisionnement avec le constructeur chinois de véhicules électriques BYD, et dans son important partenaire de production X-FAB. La position dans Elia Group a été renforcée, soutenue par les besoins d'investissement dans le réseau électrique. Les gestionnaires se sont séparés de KBC. Les participations dans Kinopolis et Fagron ont été allégées. Ainsi, le compartiment reste solidement ancré dans des entreprises belges de qualité présentant un récit de croissance clair.

Risque



Pour l'indicateur de risque, il est supposé que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut varier fortement si vous vendez à un stade précoce et vous pourriez récupérer moins. L'indicateur de risque synthétique constitue une ligne directrice pour le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre la probabilité que les investisseurs subissent des pertes sur le produit en raison de l'évolution des marchés ou du fait qu'aucune liquidité n'est disponible pour procéder aux paiements. Nous avons classé ce produit dans la catégorie 4 sur 7, ce qui correspond à une catégorie de risque moyenne. Cela signifie que les pertes potentielles liées aux performances futures sont estimées comme modérées, et qu'il existe une possibilité que nous ne puissions pas vous payer en raison de conditions de marché défavorables. Soyez conscient du risque de change. Vous pouvez recevoir des paiements dans une devise différente de la devise de référence, de sorte que le rendement final dépendra du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Le compartiment est également exposé aux risques matériels pertinents suivants qui ne figurent pas dans l'indicateur de risque/ d'autres facteurs de risque peuvent exister. Comme ce produit n'est pas protégé contre de futures performances de marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne pouvons pas vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre mise. Veuillez consulter le prospectus du produit pour plus d'informations sur les risques.

Durabilité

Ce compartiment applique une politique d'investissement responsable basée sur quatre stratégies : exclusion négative^o, sélection fondée sur des normes^o, intégration ESG^o et une approche « best-in-universe » dans laquelle seules les entreprises présentant de solides scores ESG sont sélectionnées. En outre, les entreprises impliquées dans des activités controversées telles que la production d'armes, le tabac et l'extraction nuisible de pétrole et de gaz sont exclues. Le compartiment exerce également activement ses droits de vote afin de promouvoir la durabilité et la bonne gouvernance. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la politique d'investissement durable de ce compartiment via le lien. Si vous souhaitez investir dans ce compartiment, il convient de tenir compte de l'ensemble de ses caractéristiques et objectifs durables.

Politique d'investissement

L'objectif du compartiment est d'offrir aux investisseurs, au moyen d'un portefeuille géré activement, un gain patrimonial à long terme sur leur investissement. Cet objectif sera poursuivi en investissant principalement les actifs du compartiment dans des actions et d'autres instruments de nature actionnariale, avec un accent géographique sur la Belgique. Cet accent géographique belge est atteint si au moins l'un des critères suivants est rempli : (i) constituants de l'indice Euronext BEL All-Share (BAS), (ii) entreprises ayant leur siège social ou leur domicile légal en Belgique, et (iii) entreprises belges cotées hors de la Belgique. Le compartiment peut investir dans des actions et d'autres instruments de nature actionnariale sélectionnés sur la base d'évaluations financières continues, d'analyses de l'environnement macroéconomique et du profil spécifique de l'émetteur. Il n'existe aucune restriction en matière de devises ni de secteurs économiques ou industriels spécifiques. Les choix opérés par le gestionnaire d'investissement sont de nature discrétionnaire et reflètent ses anticipations et sa vision stratégique. La politique d'investissement du compartiment repose sur une approche intégrée où la valorisation, la qualité et la durabilité constituent des éléments importants pour la sélection des actions. Le gestionnaire conduit la sélection de manière disciplinée en tenant compte de rapports de recherche internes et externes et en développant des modèles de valorisation internes permettant de déterminer si une action présente du potentiel. En outre, le gestionnaire s'appuie également sur des sources internes et externes d'analyse en matière de durabilité. Le compartiment peut en outre détenir jusqu'à 20% de ses actifs en dépôts à vue immédiatement exigibles. Le compartiment peut, dans les limites de la loi, investir dans des produits dérivés financiers tels que des futures, options, contrats à terme sur devises, credit default swaps ou swaps de taux d'intérêt, afin de réaliser les objectifs d'investissement et de couvrir les risques. Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales. Une politique d'investissement durable s'applique à ce compartiment, consultable sur <https://www.econopolis.be/fr/fondsen/fondsendocumentatie/>. Des informations supplémentaires sur la durabilité sont disponibles dans le prospectus du fonds. Indice de référence : Le portefeuille est géré activement sur une base discrétionnaire sans référence à un indice de référence. Souscriptions et rachats : quotidiens. Veuillez contacter votre distributeur pour connaître l'heure limite d'introduction des ordres.

Réglementation fiscale

Précompte mobilier sur les dividendes* : 30.% (uniquement applicable au DIS)
 Taxe sur les opérations de bourse en cas de vente* : 1.32% (max. €4.000) (uniquement applicable au CAP)
 Taxe sur les opérations de bourse en cas de conversion* : CAP -> DIS : 1.32% (max. €4.000); DIS -> CAP : 0%.
 Taxe sur les plus-values sur actifs financiers* : 10% sur les plus-values réalisées depuis le 01/01/2026, avec une exonération annuelle de €10.000/personne (indexée, cumulable jusqu'à €15.000); les plus-values historiques jusqu'au 31/12/2025 sont exonérées. L'investisseur doit lui-même entreprendre les démarches nécessaires. *applicable aux personnes physiques résidant de Belgique

Avertissement

Le compartiment n'a été approuvé que pour la distribution en Belgique. Le prospectus et le document d'informations essentielles sont disponibles sur ce site internet. Le présent document est un document général destiné à un large public et ne se fonde pas sur des informations relatives à la situation personnelle du lecteur. Aucune évaluation des connaissances et de l'expérience du lecteur ni de sa situation financière ou de ses objectifs d'investissement n'a été effectuée. Il est donc possible que les instruments financiers mentionnés dans ce document ne soient pas appropriés ou adaptés au lecteur. Ce document contient exclusivement des informations sur les produits décrits et ne constitue pas un conseil en investissement. Le prospectus en vigueur (EN), le document d'informations essentielles (NL, FR, EN) et le dernier rapport annuel contrôlé (NL) de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès de Conventum TPS, 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Ces documents doivent être lus avant toute souscription. Le dernier rapport semestriel peut fournir des informations complémentaires. La valeur de ce produit peut être consultée sur le site De Tijd.

Plaintes :

- Service des plaintes de Crelan, ANT10103, Sylvain Dupuislaan 251, 1070 Bruxelles, ou via ce formulaire.
 - Ombudsman en cas de litiges financiers, Ombudsfin ASBL, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 bte 2, 1000 Bruxelles, e-mail : ombudsman@ombudsfin.be.

La société de gestion de l'OPC a la nationalité luxembourgeoise. Elle peut décider de mettre fin à la commercialisation du compartiment en Belgique.

Les investisseurs peuvent obtenir un résumé de leurs droits (disponible en néerlandais, français et anglais) sur cette page internet.

Document commercial : il s'agit d'une communication publicitaire. Veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM et le document d'informations essentielles avant de prendre une décision d'investissement.

Contact

Crelan NV
 Sylvain Dupuislaan 251
 1070 BRUSSEL

Tel. +32 2 558 71 11
myCrelan@crelan.be
www.crelan.be
 Editeur responsable : Michaël De Man, Econopolis Wealth Management NV

Termes techniques°

Rendement actuariel	Le rendement annuel qu'un investisseur peut attendre d'un placement sur une période donnée, en tenant compte de la réinvestissement des revenus intermédiaires, tels que coupons ou dividendes.
Frais de gestion	La commission annuelle facturée par le gestionnaire de fonds pour la gestion du compartiment.
Fundsquare	Plateforme en ligne où sont publiées des informations financières sur les fonds et leurs valeurs nettes d'inventaire (VNI).
Classification SFDR	Sustainable Finance Disclosure Regulation. Cette classification indique dans quelle mesure un fonds intègre des critères de durabilité dans sa stratégie d'investissement.
VNI (Valeur Nette d'Inventaire)	Valeur unitaire du compartiment interne (par exemple à la date indiquée et dans la devise du fonds interne).
Nombre de positions	Nombre total de titres de la classe d'actifs susmentionnée dans le compartiment.
Sélection négative	Exclusion d'entreprises, notamment via la liste d'exclusion norvégienne.
Filtrage fondé sur les normes	Processus d'investissement dans lequel les entreprises sont examinées quant au respect de normes internationales, telles que celles des Nations Unies, et peuvent être exclues si elles ne respectent pas ces normes.
Intégration ESG	Stratégie visant à intégrer des critères Environmental (environnement), Social (social) et Governance (gouvernance) dans le processus d'investissement.
Month To Date	Indique le rendement ou la performance depuis le début du mois en cours jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Year To Date	Indique le rendement ou la performance cumulés depuis le début de l'année civile jusqu'à la date de valorisation la plus récente (voir en bas sous « Données au »).
Biens de consommation de base	Produits que les consommateurs continuent d'acheter indépendamment de la situation économique, tels que aliments, boissons et produits de soin. Ils répondent à des besoins de base et présentent donc peu de fluctuations de la demande.
Biens de consommation	Produits dont la demande dépend fortement de la conjoncture économique, tels que voitures, voyages et articles de luxe. En période de croissance économique, la demande augmente, tandis qu'elle diminue souvent en période de récession.
Pays émergents	Il s'agit du marché financier d'un pays qui est resté en retard sur le plan du développement économique jusqu'à présent, mais dont les perspectives sont favorables.
Des matières premières	Entreprises actives dans l'extraction et la transformation de matières premières de base telles que les métaux, l'exploitation minière, la chimie et les produits forestiers.